

13.12.2009 - 10:30 Uhr

## Industrie MEM et Chimie/Pharmacie: accords salariaux sous le signe de la crise

Zürich (ots) -

Dans de nombreuses entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux ainsi que dans la plupart de celles du secteur de la chimie, les négociations salariales n'ont pas encore abouti. Là où des accords ont été conclus, le résultat est le net reflet de la crise. C'est ainsi que les salaires de diverses entreprises n'augmenteront pas ou uniquement de manière modérée, de l'ordre de quelques dixièmes de pour-cent (voir tableau). La moyenne des accords communiqués aux Employés Suisse jusqu'à présent frôle à peine les 0,5 %.

Dans l'industrie pharmaceutique, la situation est meilleure, mais vu que celle-ci n'est guère touchée par la crise, ces résultats ne sont pas vraiment superbes.

Toutefois, ces chiffres faibles dont disposent les Employés Suisse jusqu'à présent ne surprennent pas. Comme l'industrie MEM et l'industrie chimique sont particulièrement touchées par la crise économique, de nombreuses sociétés doivent faire face à une peur latente de licenciements. Dans ce cas, le salaire n'est pas prioritaire. Jusqu'au troisième trimestre 2009, la branche MEM, à elle seule, a perdu plus de 21 000 postes de travail, soit 40 % des emplois créés depuis la dernière crise. Ce recul de l'emploi devrait se perpétuer au cours de mois à venir.

Une chose est claire aujourd'hui déjà: L'année prochaine, les salaires de l'industrie n'enregistreront qu'une faible augmentation. Le directeur des Employés Suisse, Stefan Studer, explique à ce sujet: "Les négociations sur les salaires se sont rarement déroulées dans un contexte aussi difficile. On pourra déjà engranger un succès si les salaires ne baissent pas et si nous pouvons garantir l'objectif primordial de la sécurité de l'emploi."

Cette année, un bon accord salarial se caractérisera par le fait qu'il comprend plus d'éléments variables que d'habitude, qu'il tient compte d'une part de la situation financière des entreprises et que d'autre part il satisfait également les besoins indirects des salariés. Les accords dont disposent les Employés Suisse le montrent clairement: Les paiements uniques gagnent en importance. En période de crise, de tels systèmes de bonus, s'ils sont négociés entre le management et les employés, peuvent être utiles pour certaines entreprises. Pour le salarié, le paiement unique constitue un avantage non négligeable à une époque où le pouvoir d'achat baisse. Et pourtant, l'augmentation de salaire traditionnelle doit également être privilégiée à l'avenir.

Accords salariaux de diverses sociétés

Siemens Building Technologies Zoug: augmentation totale 0,3%, 0,4% bonus spécial

Société régionale Siemens Suisse: 0%, Fr. 700.-bonus spécial

Electrolux Schwanden AG: 1% individuelle, Fr. 500.- en janvier

Georg Fischer: 0%, sécurité de l'emploi, temps partiel au lieu de licenciements, prolongation du plan social, disponibilité à négocier les salaires au printemps

Bombardier Transportation: 1% individuelle; tous les employés soumis à la CCT: prime unique en mai de Fr. 250.- proportionnelle au taux d'emploi

Schlatter: 0%, En cas de bénéfice en 2010, bonus pour tous les employés

Rheinmetall Air Defence: 1,5% générale

Novartis (contrats individuels): augmentation totale, 0,5 % générale (en fonction du rating), 1% individuelle

Roche: 1,3%

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 25 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993).

Pour de plus amples informations sur les Employés Suisse:  
[www.employes.ch](http://www.employes.ch)

Contact:

Stefan Studer, directeur Employés Suisse, Portable 079 621 08 19

Hansjörg Schmid, responsable Communication Employés Suisse,  
Portable 076 443 40 40

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100595353> abgerufen werden.